



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Commission scolaire des Phares

Partenaire actif dans la mise en place d'un outil majeur de développement

Rimouski, le 5 octobre 2004 - La Commission scolaire des Phares participe avec enthousiasme au développement d'une infrastructure majeure de télécommunication dans le Bas-Saint-Laurent. L'installation d'un réseau de fibre optique permettra un accès Internet à très haute vitesse à l'ensemble des établissements d'enseignement de son territoire.

Par une participation financière pouvant atteindre 677 000 \$ qui représente les deux tiers de la part de l'ensemble des partenaires impliqués sur le territoire des MRC Rimouski-Neigette et de La Mitis, la Commission scolaire des Phares a affirmé l'importance de doter l'ensemble de ses écoles et de ses centres de formation d'un service rapide et fiable qui facilitera l'accès à l'information de façon équitable, en milieu rural comme en zone urbaine. D'un point de vue pédagogique, les retombées seront donc majeures pour l'ensemble des élèves, dans les 43 écoles, pavillons et centres de la Commission scolaire.

Les élèves et les membres du personnel auront également accès à différents services, notamment les nouveaux médias d'apprentissage, divers documents vidéo éducatifs et la vidéoconférence. Pour le personnel enseignant, l'accès au réseau Internet à très haute vitesse favorisera le partage d'expertise et la formation à distance.

La réalisation de ce projet a été rendue possible par l'implication financière du gouvernement du Québec et la participation de nombreux partenaires, principalement du monde municipal et du secteur de l'éducation. Le travail de concertation accompli est remarquable et permettra à l'ensemble du territoire bas-laurentien de profiter du service à très haute vitesse, un outil majeur de développement.

- 30 -

Source : Raymond Tudeau
Président
Commission scolaire des Phares